les jours qu'une tête effilée est belle et qu'une tête camuse est défectueuse. Nous verrons plus loin que l'une et l'autre de ces opinions sont également fausses et démenties par la raison.

Le nom de *tares* est employé pour désigner les cicatrices que porte l'animal à la surface du corps, soit qu'elles proviennent d'opérations qu'il a subies ou de lésions qui lui sont survenues par accident.

Enfin on appelle *vices* les défauts qui, dépendant du moral ou du caractère de l'animal, ne se manifestant à l'extérieur que par son expression physionomique. Ainsi, les chevaux méchans ou rétifs ont dans les mouvemens de leurs oreilles, dans l'expression de leurs yeux, un caractère particulier qui dénonce en eux l'existence de leurs vices.

DES ASPERGES.

L'*asperge* (*Asparagus officinalis*, L. ; en anglais, *Asparagus*; en allemand, *Spargel*; en italien, *Sparaso*) est une plante à racines vivaces, qui forme le type de la famille des Asparaginées et qui est indigène en France.

De la racine, qu'on nomme *griffe* ou *patte* naissent chaque année de nouvelles tiges qui périssent à la fin de l'été : la *consommation de ces tiges*, lorsqu'elles sont jeunes et tendres et sortant de terre de quelques pouces seulement, est énorme dans les villes où on les vend par bottes pour manger cuites à la sauce, ou coupées en petits-poids. Ainsi, un seul cultivateur près de Londres, M. Biggs, a souvent 40 acres d'asperges, et M. Edmond, près de Deptford, en cultive près de 80 acres. Les jardins de Mme Casimir Perrier, près du bois de Boulogne, offriront bientôt à Paris les produits de plus de 20 arpens.

Toutes les *variétés d'asperges* peuvent être ramenées à deux: l'*A. verte* ou *commune* et la *grosse violette* ou de *Hollande* dont la tête est violâtre ou rougeâtre : c'est à celle-ci qu'appartiennent les asperges si renommées de Hollande, de Strasbourg, de Besançon, de Gravelines, de Pologne, d'Ulm, de Marchiennes, &c. C'est spécialement la culture de ce dernier pays que nous allons décrire.

L'asperge *se multiplie de graines* qu'on sème en place, ou plus ordinairement en pépinière pour repiquer en avril les jeunes griffes d'un an qui n'ont qu'un ou deux œillets.

La *préparation du terrain*, qui doit de préférence être léger et sablonneux, mais riche, a lieu de la manière suivante qui n'est pas du reste indispensable, la *culture à plat* et celle même sur des *planches plus exhaussées* que les sentiers, étant adoptées dans plusieurs localités et sans doute préférables en raison de la nature et de la situation du terrain. Habituellement on divise le *terrain que l'on veut planter en asperges* en planches d'une largeur de 4 pieds, séparée par des intervalles de 2 à 3 pieds. On creuse les planches de 2 pieds, et on y enterre une couche épaisse (jusqu'à 1 pied) de fumier de vache ou de cheval avancé dans sa décomposition, ou bien des tourbes ou gazons consommés, des vases et curures de mares et fossés, des terreaux de couche, &c. Ces engrais sont recouverts de 2 pouces de terre bien légère, sur laquelle on dépose les griffes ou plants d'asperges à 2 pieds les uns des autres, et 1 pied du bord de la planche; dans beaucoup de lieux on ne laisse que de 15 à 18 pouces d'intervalle entre les plants, et alors, au lieu de deux rangées par planche, on en met trois disposées en échiquier. Les plants sont recouverts de 2 à 3 pouces de terre légère bien ameublie et terreautée s'il est possible.

Pendant les 2 *ou* 3 1mes *années de la plantation*, on ne coupe point les tiges d'asperges, la récolte d'une seule nuisant beaucoup à la grosseur des asperges, et à la durée du plant. Les *soins d'entretien* consistent à arroser au besoin, biner et sarcler. En octobre ou novembre, on coupe et on enlève les tiges sèches ; on recharge ensuite les planches d'un ou de deux pouces de terre ou terreau, ce qui se fait plus communément en mars après un léger binage.

Les mêmes soins sont continués pendant les 3 1mes années; lorsque *le temps de la récolte des asperges* est arrivé, les travaux se bornent à des sarclages, binages et arrosemens, s'il y a lieu, en été, et à une *façon d'automne* et une de printemps ; celle d'automne, outre le nettoyage des planches et l'enlèvement des tiges sèches, consiste à recharger de quelques pouces de terre, de terreau ou de court fumier ; *la façon de printemps*, consiste à donner avec précaution un léger labour ou crochetage à la fourche, après lequel on recharge, si on ne l'a pas fait à l'automne. En tous cas, une *fumure* tous les 2 ou 3 ans, soit au commencement, soit à la fin de l'hiver, est indispensable pour maintenir l'abondance et la beauté des produits qui, avec une culture bien entretenue, pourront continuer pendant 20 ou 25 ans.